Ami du Clergé du 7 novembre 1929

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Cours de prônes sur le Décalogue. — XXIX. Le scandale, 689.
Pour une Profession religieuse le jour de la Présentation. — L'apostolat des enfants et des infirmes, 691.
Pour la fête de sainte Cécile. — L'excellence du chant d'Eglise, 695.
Pour la fête de sainte Catherine. — *Allocution aux jeunes filles :* Le dévouement chrétien dans l'apostolat, 697.
Les Litanies de S. Joseph. — XIII. *Joseph très obéissant :* La fidélité dans l'obéissance, 699.
Pour les réunions mensuelles des Mères chrétiennes. — VIII. Le travail, 701.

COURS DE PRONES SUR LE DÉCALOGUE

XXIX

LE SCANDALE

Mes frères,

Le troisième commandement défend l'homicide, le suicide, le duel et tout ce qui peut conduire à ces différents crimes qui attentent à la vie du corps. Mais il est une autre espèce de meurtre que défend aussi ce commandement et dont les hommes auront à répondre devant le tribunal de Dieu : c'est le *scandale* ou meurtre de l'âme. Nous allons dans cette instruction en dire la *nature* et les différentes *espèces ;* nous en montrerons ensuite la *gravité* et nous terminerons en examinant comment on doit et on peut le *réparer*.

I

Le scandale est une parole, une action ou une omission capable de porter le prochain au mal ou de le détourner du bien.

Le mot *scandale* vient d'un mot grec qui signifie *pierre d'achoppement*. De même que le caillou placé au milieu d'un chemin fait tomber les passants inattentifs, ainsi la parole, l'action et l'omission scandaleuses portent au mal et font tomber dans le péché ceux qui en sont les auditeurs ou les témoins.

On scandalise par *paroles* lorsqu'on émet des propos contre la foi, en affirmant, par exemple, qu'il n'y a pas de Dieu, que quand on est mort tout est fini, que personne n'est jamais revenu de l'enfer pour nous dire s'il existe, et autres impiétés semblables. Souvent il n'en faut pas plus pour ébranler la foi des simples et même la leur faire perdre complètement. — On scandalise par paroles quand on parle contre la religion ou ses ministres, quand on détruit ainsi le respect auquel ils ont droit et dont ils ont besoin pour accomplir utilement leur ministère. — On scandalise par paroles quand on tient publiquement des conversations légères, des discours immoraux, qu'on raconte sans précaution des faits scandaleux. Que de pauvres enfants ont ainsi appris le mal de la bouche de leurs propres parents ! On scandalise par paroles surtout lorsqu'on commande le mal, qu'on le conseille ou que, par de sottes plaisanteries, on détourne de leurs devoirs ceux qui y étaient fidèles. — Le mal que font les discours impies ou obscènes à ceux qui les écoutent, les mauvais livres et les mauvais journaux le font sur une plus vaste échelle encore à ceux qui les lisent. Que d'âmes perdues par les articles sectaires, par les récits de crimes et d'actions coupables, par les romans corrupteurs dont sont remplies leurs colonnes !

On scandalise par *action* chaque fois qu'on donne le mauvais exemple. C'est le cas de ceux qui travaillent le dimanche sans nécessité, qui se livrent publiquement à l'inconduite ou vivent dans une situation irrégulière, qui sans motif de dispense mangent ou font manger des aliments gras les jours défendus. C'est le cas de ceux qui organisent des divertissements dangereux pour la vertu ou même simplement des réunions ou des excursions qui rendent impossible la sanctification du dimanche ; c'est le cas de ceux qui lancent des modes indécentes et de celles, si nombreuses aujourd'hui, hélas ! qui, en adoptant ces modes, foulent aux pieds toute pudeur et provoquent en ceux qui les voient toute sorte de mauvaises pensées et de mauvais désirs.

On scandalise enfin par *omission* lorsqu'on néglige ses devoirs et qu'on est ainsi cause que d'autres les négligeront également. Se rendent coupables de ce scandale les parents qui ne prient jamais devant leurs enfants, qui ne vont pas aux offices, qui ne font pas leurs pâques, car, tôt ou tard, leurs enfants les imiteront. Se rendent coupables de ce scandale les maîtres ou maîtresses, les patrons et en général tous les supérieurs qui ne donnent pas à leurs subordonnés l'exemple de l'obéissance à la loi de Dieu et de l'Eglise. Le scandale qu'ils donnent tous est d'autant plus grand que l'autorité et l'influence qu'ils exercent sont plus considérables.

II

Le scandale, qu'il soit donné par parole, par action ou par omission, est un grand péché. C'est l'Esprit-Saint lui-même qui l'affirme lorsque, parlant des enfants d'Héli qui scandalisaient le peuple par leur mauvaise conduite et qui devaient être punis si sévèrement, déclare que « leur péché était excessivement grand. *Erat peccatum puerorum grande nimis* » (I Reg., II, 17).

C'est un grand péché à cause du *tort* qu'il fait au prochain. Le voleur qui lui prend sa bourse, le calomniateur qui lui ravit son honneur et sa réputation, le meurtrier qui lui enlève la vie lui fait un tort considérable. Mais qu'est-ce que ces biens, en comparaison de la vie de l'âme que lui enlève le péché de scandale ? Qu'est-ce que ces biens qu'il nous faudra laisser, en comparaison de la vie éternelle que le péché de scandale nous fait perdre ? Sans doute ce malheur fait sur nous moins d'impression que

n'en ferait un vol considérable dont nous serions victimes ou un horrible assassinat dont nous serions témoins, il n'en est pas moins vrai que l'âme est tout, que le corps n'est rien et que par conséquent celui qui tue l'âme de son prochain lui cause le plus grand tort. Aussi Notre-Seigneur nous a-t-il averti avec beaucoup de raison que ce ne sont pas les meurtriers du corps qu'il faut craindre, mais ceux qui tuent l'âme et qui, de ce fait, causent la perte éternelle et de l'âme et du corps.

Le péché de scandale est un grand péché à cause de la *longue suite d'iniquités* dont il peut être le point de départ. Vous enseignez le mal à un enfant qui l'ignorait ; que de fois, au cours de sa vie, renouvellera-t-il ce péché que vous lui avez appris à commettre ! A son tour il communiquera la contagion à d'autres qui pareillement peut-être la répandront autour d'eux.

Vous travaillez le dimanche alors qu'on ne le fait pas encore dans la paroisse. Votre mauvais exemple est suivi par quelques autres dont le nombre grandit chaque année. Si le bon Dieu n'intervient, bientôt tout le monde travaillera ; par votre faute les saints offices seront délaissés, le dimanche sera profané, la paroisse, de chrétienne qu'elle était, deviendra une paroisse sans religion où les âmes se damneront l'une après l'autre. — Il est des scandales dont les effets pernicieux dureront jusqu'à la fin du monde peut-être : voyez Photius, Luther, Calvin et tous ces hérésiarques qui ont séparé des nations entières de l'Eglise catholique ; que d'âmes plongées dans l'erreur ! que d'âmes sont en enfer par leur faute et que d'autres y tomberont encore dans la suite des temps !

Le péché de scandale est un grand péché parce qu'en perdant les âmes il *rend inutile le sang que Notre-Seigneur a versé* sur la croix pour les sauver. Aussi ce divin Sauveur fait-il entendre les malédictions les plus terribles contre ceux qui le commettent : « Malheur au monde à cause de ses scandales ! Il est nécessaire (pour éprouver les bons) qu'il arrive des scandales ; mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive !... Malheur en particulier à celui qui scandalise les petits enfants qui croient en moi ! Il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou une meule de moulin et qu'on le précipitât au fond de la mer » (Math., XVIII, 7).

Le scandale est un péché mortel de sa nature, surtout lorsqu'il est prémédité et que celui qui le donne a directement en vue la perte des âmes. Agir avec cette intention, c'est travailler à l'œuvre du démon, c'est se faire l'auxiliaire de Satan dont l'unique occupation est de pervertir, de corrompre, d'arracher les âmes à Dieu et de les précipiter en enfer. Qu'ils sont nombreux, aujourd'hui, ceux qui ont cette diabolique ambition !

Quand celui qui scandalise n'a pas cette intention perverse, mais prévoit seulement que ses paroles, actions ou omissions pourront être pour d'autres une occasion de péché, le scandale qu'il donne n'est qu'indirect et évidemment moins coupable. Il peut n'être qu'un péché véniel si le mal qu'il fait commettre est léger ou s'il n'exerce qu'une influence minime sur les personnes qui en sont les témoins.

III

Lorsqu'on a eu le malheur de commettre quelque péché de scandale, il ne suffit pas de s'en repentir, de s'en confesser et d'en faire pénitence, il faut encore réparer le dommage qu'il a causé.

Et tout d'abord il faut mettre fin au scandale s'il dure encore. Il faut vous surveiller pour ne plus faire entendre ces blasphèmes, ces discours impies ou obscènes ; il faut rompre ces relations criminelles, régulariser cette fausse situation qui afflige la paroisse, retirer autant que possible de la circulation ou tout au moins rétracter ces écrits que vous avez publiés, et ainsi du reste.

Il faut ensuite réparer les effets désastreux des scandales donnés. Vous le ferez en détournant du mal les personnes auxquelles vous l'aviez conseillé ou inspiré, en détruisant les mauvaises impressions faites sur leur esprit et en les édifiant par la pratique des vertus opposées aux péchés par lesquels ils avaient été scandalisés.

Mais peut-être ne connaissez-vous pas les personnes que vous avez scandalisées : ou bien elles sont parties habiter ailleurs, ou bien elles sont mortes... Réparez alors les scandales que vous leur avez donnés en gagnant d'autres âmes à Dieu par une vie toute de piété et d'édification ; tâchez de rendre ainsi à Dieu autant et plus de gloire que vous ne lui en avez ravi, employez autant de zèle pour sauver ceux qui vivent autour de vous aujourd'hui que vous en avez déployé pour perdre ceux qui vous entouraient autrefois. Poussez désormais au bien si vous avez jadis entraîné au mal, édifiez par vos bons exemples ce que vous avez détruit jadis par vos paroles, vos actions ou vos omissions, et vous réparerez ainsi, selon votre pouvoir, les scandales que vous avez donnés et le mal qu'ils ont fait.

IV

Nous avons jusqu'ici parlé du scandale *actif*, c.-à-d. de celui que nous donnons aux autres. Disons un mot, en terminant, du scandale *passif*, c.-à-d. de celui qui nous est donné. Comment nous faut-il nous comporter à son endroit ?

Il faut d'abord le fuir le plus possible : fuir par conséquent ceux dont les discours pourraient ébranler notre foi en corrompant notre cœur, fuir ceux dont les mauvais exemples, les conseils, les menaces ou les flatteries pourraient nous entraîner au mal. « Si votre œil vous scandalise, dit Notre-Seigneur, arrachez-le ; si votre main vous scandalise, coupez-la et jetez-la loin de vous ; car il vaut mieux aller au ciel avec un seul œil ou une seule main qu'aller en enfer sans cette mutilation. » Notre-Seigneur nous apprend par là que nous ne devons reculer devant aucun sacrifice pour éviter les occasions de péché.

Toutefois, malgré nos précautions, nous serons fréquemment exposés au scandale. Il faudrait sortir du

monde pour ne plus rien entendre ni rien voir qui puisse nous porter au mal. — D'abord, ne voyons pas le mal là où il n'est pas. Soyons ensuite indulgents pour nos frères : supposons, chaque fois que nous le pouvons, que notre prochain a de justes raisons d'agir comme il le fait et ne nous laissons point aller au scandale des faibles, encore moins au scandale pharisaïque en interprétant mal ses intentions et surtout en les dénaturant.

Lorsque nous ne pouvons excuser les actions de notre prochain parce qu'elles sont certainement mauvaises, prémunissons-nous contre l'influence pernicieuse qu'elles pourraient exercer sur nous. Disons-nous bien que, si les autres se damnent, ce n'est pas une raison pour nous damner nous-mêmes, qu'en violant la loi de Dieu ils ne lui enlèvent pas sa force obligatoire, et que ce n'est pas parce que nous aurons fait comme les autres que nous serons plus excusables au tribunal de Dieu.

Résistons donc aux scandales qui peuvent nous être donnés, mais surtout ne scandalisons nous-mêmes personne. Le fardeau de nos propres fautes sera déjà assez lourd à porter quand nous paraîtrons devant Dieu pour que nous ne nous rendions pas responsables de celles des autres. Ainsi soit-il.

POUR UNE PROFESSION RELIGIEUSE LE JOUR DE LA PRÉSENTATION

L'APOSTOLAT DES ENFANTS ET DES INFIRMES

Maria optimam partem elegit quæ non auferetur ab ea.
Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée.
(Luc, x, 42).

Mes chères Sœurs,

C'est un bien doux et touchant spectacle que celui que nous offre la fête de ce jour : Marie, à peine âgée de trois ans et, par un privilège extraordinaire, déjà en pleine possession de sa raison, Marie franchissant alerte et joyeuse les degrés du Temple de Jérusalem et venant s'offrir au Seigneur pour lui consacrer sa vie dans la prière, la méditation et le travail. Avec quel empressement cette jeune enfant se jette dans les bras de son Créateur et de son Père ! Avec quel amour, avec quelle complaisance, le Très-Haut l'accueille et accepte le sacrifice de celle qui bientôt doit être la mère de son Fils unique ! Ah ! si quelqu'un avait voulu retenir la jeune Vierge au seuil des saints parvis et l'empêcher en ce jour d'aller où l'appelait la voix céleste, Dieu aurait, ce semble, élevé la voix du fond de son sanctuaire, pour proclamer d'ores et déjà l'oracle nouveau qui allait bientôt tomber des lèvres de Jésus pour la stupéfaction du monde : Laissez, laissez venir à moi l'innocence, le dévouement, l'amour ; car celui qui pour moi aura quitté père, mère, frère, sœur, fortune, famille, patrie, sera dédommagé dès ce monde et au centuple, sans compter les délices de l'éternelle félicité qui lui sont réservées dans la famille des anges, dans la patrie des cieux. « *Amen dico vobis, nemo est qui reliquerit domum, aut fratres, aut sorores, aut patrem, aut matrem, aut filios, aut agros propter me, qui non accipiat centies tantum nunc in tempore hoc... et in sæculo futuro, vitam æternam.* » (Math., XIX, 30).

N'est-ce pas cette parole évangélique qui a retenti à vos oreilles, mes Sœurs, comme l'appel du clairon d'alarme, en ces jours mauvais que nous traversons, où la société est en péril, où la foi et la charité se meurent ? N'est-ce pas en même temps aussi comme une pressante invitation à quitter toutes les vanités mondaines pour être tout à Dieu, à l'Epoux fidèle, riche, puissant et bon entre tous ?

Et c'est pour cela que, chastes et craintives colombes, vous vous êtes réfugiées dans ce saint asile, dégagées de toute entrave et de toute sollicitude, unissant la vie de Marthe à celle de Marie, l'action à la contemplation, pour y travailler à la grande affaire de votre perfection et de votre sanctification : « *Unum est necessarium...* »

C'est aussi dans ce but que ce matin vous avez pris, pieuses Véroniques, ce voile, symbole d'humilité, de recueillement et d'expiation, qui devra vous rappeler toujours que vous êtes placées en victimes de propitiation au milieu des iniquités du peuple et que, sur la voie douloureuse où nos péchés font sans cesse monter Jésus au Calvaire, vous lui devez apparaître compatissantes et courageuses pour essuyer son front endolori et ensanglanté. C'est dans ce but qu'à votre tour, généreuses et fidèles professes, vous vous êtes attachées sans appréhension ni regret à l'éternel Epoux par un lien indissoluble : chaînes sacrées qui ne vous pèseront pas plus qu'à S. François-Xavier, qui les baisait avec effusion par la pensée, chaque matin de sa vie ; doux esclavage d'un amour pour qui vous pouvez changer, mais qui ne changera jamais pour vous et que la mort immortalisera au lieu de le terminer.

Enfin, c'est parce que la charité est une vertu expansive de soi que vous êtes prêtes à tous les dévouements pour l'amour de Dieu et le salut du prochain ; et c'est parce que l'enfant, le malade et le vieillard réclament avant tout vos soins que vous êtes Sœurs *enseignantes* et *hospitalières*. Votre vénérée Fondatrice l'a voulu ainsi, et elle a eu raison. Aussi la bénédiction du Ciel a-t-elle visiblement fécondé l'humble grain de sénevé devenu un arbre majestueux dont les branches vigoureuses couvrent de leur ombre bienfaisante nos cités et nos villages.

I

Instruire l'enfance, soulager ceux qui souffrent est en effet une mission divine. Ecoutez plutôt. Il n'y eut jamais sous le ciel, m. f., de spectacle plus imposant et plus solennel que celui dont la terre fut témoin le jour où le divin Sauveur donna l'investiture à ses Apôtres. Jamais homme n'avait parlé comme cet homme : « Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre ; allez donc et prêchez

l'Evangile à toute créature. *Euntes autem prædicate* » (Marc, XVI, 15). Mais auparavant il avait dit : « Allez et guérissez les malades. *Infirmos curate* » (Math., X, 8).

Sans doute ce dernier privilège était, comme pour quelques saints dans la suite des âges, un privilège de leur apostolat personnel et tout homme de Dieu n'a pas le pouvoir de dire comme Pierre au boiteux : « Lève-toi et marche » ; néanmoins il faut reconnaître que le soin des pauvres et des infirmes, la charité exercée envers toutes les langueurs et toutes les souffrances humaines, sont demeurés à tout jamais, aussi bien que l'enseignement, une des attributions les plus sacrées et les plus inaliénables du sacerdoce : attributions qu'il n'a jamais cessé de remplir soit par lui-même, soit par des mains qu'il s'est substituées et qu'il a constamment dirigées.

Or, il est deux âges qui ont particulièrement besoin d'appui : l'enfance a besoin d'être élevée ; la vieillesse, la souffrance a besoin d'être soulagée. Ce n'est pas assez des soins communs quand il s'agit de l'homme au sortir du berceau, ou de l'homme, redevenu enfant, près de descendre dans la tombe. Les enseignements ordinaires ne suffisent pas pour l'enfance, les secours ordinaires ne suffisent pas pour le malade. Le prêtre enseigne les multitudes dans le temple, rompt le pain de la doctrine à la foule affamée ; il aide la souffrance de ses exhortations et tâche de l'alléger par ses largesses. Mais tout cela est transitoire, tandis que près de l'enfance il faut un œil toujours attentif, auprès du lit de douleur il faut une main toujours secourable. Il n'est pas juste que le prêtre oublie tous ses autres devoirs pour se fixer dans une école ou dans une infirmerie. C'est le raisonnement que se firent les Apôtres aux premiers jours de l'Eglise : « Il n'est pas convenable, dirent-ils, que nous abandonnions le ministère de la prédication pour servir à table. Choisissons des hommes justes qui soient appliqués sous nos yeux à ce ministère » (Act., VI, 2-3). Ainsi fut institué le diaconat. Et, au cours des siècles, des besoins spéciaux ayant surgi dans la société, l'Eglise suscita et appela des dévouements nouveaux.

A cette faible et timide vierge née dans le château ou dans la chaumière — il n'importe, — l'Eglise a donc imposé les mains, elle lui a donné un vêtement à part, signe extérieur de l'aliénation d'elle-même ; elle lui a placé une croix sur la poitrine, un rosaire au côté et elle lui a dit : « *Allez, enseignez...* » Elle va et elle enseigne. Elle va dans les faubourgs et les quartiers des grandes villes, elle va dans les bourgades et les hameaux et elle enseigne ; elle enseigne comme *ayant puissance*, et tout en répétant l'alphabet, elle accomplit une œuvre spirituelle, elle exerce un sacerdoce *participé*. Et pourquoi ? Parce que la fin surnaturelle surnaturalise le moyen, parce que sous l'écorce des lettres et des syllabes, c'est Dieu même, c'est Jésus, le Sauveur béni, que ces épouses du Christ s'appliquent à faire entrer dans l'âme des enfants. Et si des femmes élevées dans l'opulence se détachent de toutes les commodités et des jouissances de la vie ; si des jeunes filles, à l'âge des illusions et des enchantements faciles, sacrifient tous les avantages de la nature pour s'enfermer avec de pauvres petites filles dans la poussière d'une école, c'est qu'elles ont compris cette grande parole du Christ, ami des enfants : « *Et qui susceperit unum parvulum talem, me suscipit.* Quiconque adopte un de ces petits m'adopte moi-même. »

Allez, mes Sœurs, allez à travers nos villages prodiguer les trésors de votre cœur et de votre dévouement à ces frêles petits êtres qui semblent aujourd'hui plus que jamais être l'enjeu de la Révolution. Après tout, vous avez la meilleure part. L'enfance a un charme, une grâce, des attraits auxquels Dieu lui-même ne sait résister. Méditez et méditez souvent cette scène si touchante que l'art a reproduite tant de fois : Jésus distribuant caresses et bénédictions et disant aux applaudissements des mères émerveillées : « *Sinite parvulos venire ad me.* » Laissez, laissez venir à moi ce flot envahissant de têtes blondes, que je les presse sur ma poitrine, que je touche leurs fronts candides. Ah ! ne les éloignez pas, le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent : « *Nolite prohibere eos.* » Et vous, chères Sœurs d'asiles, de crèches, d'ouvroirs ou d'orphelinats, répétez à votre tour à ceux qui vous méconnaissent ou qui vous calomnient : Nous avons tout sacrifié, le monde et ses promesses, la famille et ses joies, pour être les mères adoptives de chers petits, les préférés du Cœur de Jésus ; de grâce, ne les empêchez pas de venir jusqu'à nous ; gardez votre fortune, vos plaisirs, vos croix d'honneur même, mais laissez-nous du moins la liberté de nous dévouer pour vos enfants, de les instruire, de les aimer.

Ah ! c'est que l'enfance est l'espoir de l'avenir, c'est le matin de la vie. Comme les heures du matin, les années de l'enfance sont si fraîches, si pures ! A cet âge l'âme est encore embaumée des parfums de son origine. Elle n'a pas été souillée par nos fanges ; elle est en quelque sorte suspendue entre ciel et terre, comme ces gouttes de rosée qui tremblent et brillent aux feuilles des arbres quand se lève l'aurore. Dieu aime à se contempler dans ces jeunes âmes comme en un miroir que le souffle du mal n'a pas encore terni. Et l'Eglise s'associe à cet amour, à ces préférences divines. Elle revendique comme un de ses droits les plus sacrés l'éducation de ces enfants dont elle veut faire des hommes, des citoyens, des héros, des saints. Aussi, quand on lui arrache ces privilégiés de son amour pour les abreuver aux sources empoisonnées du mensonge, entendez les sanglots qui retentissent dans Rama : c'est Rachel qui ne veut pas être consolée parce que ses fils ne sont plus. Ah ! c'est que rien ne lui est tant à cœur en vérité que le salut de ces chères petites âmes que Dieu préfère à tous les mondes étincelants, c'est qu'elle veut pouvoir se présenter à Dieu, mère heureuse et triomphante disant : « *Ecce ego et pueri mei quos dedit mihi Dominus ; non perdidi ex iis quemquam.* Voici les enfants que vous m'avez confiés, pas un ne manque. »

II

Mais il a été dit aussi au sacerdoce : « *Infirmos curate*, soignez les infirmes. » Et Jésus-Christ a donné à ses Apôtres la puissance de guérir toutes les infirmités : « *Dedit illis potestatem curandi infirmitates* » (Marc, III, 15).

Dans la santé, dans la force de l'âge, l'homme est en quelque sorte émancipé et trop souvent, hélas ! il en abuse. L'Eglise, sa mère, ne peut plus guère que le suivre de l'œil ; mais que vienne la douleur, ou que la gêne l'assaille, ou que la mort impitoyable guette à sa porte, la mère accourt de nouveau. Le prêtre compte parmi ses devoirs les plus sacrés ceux qui regardent les malades : à lui le soin de guérir toute langueur. Aussi bien, là encore, il sait se créer des auxiliaires qui, s'inspirant du même esprit, sont susceptibles de faire mieux que lui. Il appelle donc à ses pieds une humble vierge et lui impose les mains ; quelquefois il la couvre du drap funéraire ou il lui ceint la couronne d'épines pour lui faire comprendre le sacrifice qu'elle fait de sa vie, le pacte qu'elle contracte avec la mort, et il lui dit au nom de Jésus : « *Infirmos curate.* » Et la voilà qui se relève, la modeste et timide enfant, pour voler au secours de toutes les infortunes dans le palais du riche où la souffrance dorée n'en est pas moins cuisante, mais plus souvent dans le réduit de l'indigent. Elle ira, s'il le faut, affronter la mitraille pour relever, sanglants et meurtris, amis et frères, voire même ennemis. Mais son champ de bataille de tous les jours, où vous la trouverez sans cesse fidèle au devoir, à la consigne, c'est ce palais du pauvre que nos pères ont appelé de ce beau nom d'*Hôtel-Dieu*. Là elle n'est ni plus ni moins qu'admirable. « La vie de la religieuse d'hôpital est au-dessus de tout éloge, » disait naguère le Dr Desprez, un libre-penseur, et il ajoutait : « Les Sœurs hospitalières seront de longues années encore chez tous les peuples du monde l'expression la plus pure du dévouement et du sacrifice. »

Ah ! c'est qu'un mobile supérieur les inspire, c'est qu'une grâce toute divine les aide à vaincre toute répugnance, à affronter toutes les contagions, à braver tous les périls. C'est qu'elles soignent les malades comme ayant mission d'en-haut et non pas comme les mercenaires et les serviteurs : ce n'est pas un service humain qu'elles remplissent, mais une fonction spirituelle, c'est un sacerdoce *communiqué* dont elles s'acquittent.

Voilà, mes Sœurs, l'un des engagements que vous avez pris et que vous devez remplir avec bonheur. Un jour le Juge suprême dira aux élus : « J'ai été malade et vous m'avez visité. » Ce que tous les élus devront avoir fait au moins quelquefois, vous vous consacrez à le faire par devoir d'état et pour la vie. Cette œuvre de religion devient pour vous une vocation spéciale et c'est par ce ministère que vous vous ouvrirez à vous-mêmes et à des milliers d'autres les portes du séjour éternel.

Et c'est pour cela qu'au jour solennel de votre profession l'Eglise vous donne un nouveau nom, pour que tous puissent vous dire en toute vérité : ma Sœur, ma Mère. Et vous abdiquez non seulement votre nom, mais votre volonté ; vous échangez votre robe de noces contre une robe de bure et la couronne de fleurs pour celle d'épines.

Ah ! mes Sœurs, auprès d'un pécheur qui tout à l'heure va rendre compte à Dieu de sa vie entière, comme tous les instants sont précieux ! Chaque minute est grosse de tout le poids d'une éternité. Vous partagez les anxiétés du prêtre et vous savez qu'une parole, un geste, un regard peuvent toucher ce cœur, y rouvrir les sources desséchées du sentiment chrétien, en faire jaillir les élans du repentir. Cette âme, qui va se détacher des liens de la chair, c'est à vous, mes Sœurs, qu'elle devra d'avoir retrouvé le chemin du ciel ; ce corps que vous ne pouvez disputer plus longtemps à la mort, c'est à vous qu'il devra de revivre glorieux et incorruptible.

C'est ainsi, m. f., que ces douces et charitables filles tiennent notre humanité par les deux extrémités, qu'elles touchent à notre vie mortelle par ses deux pôles. Infuser goutte à goutte à l'enfance la connaissance et l'amour de Jésus-Christ pour lui apprendre à bien vivre ; infuser la patience et la résignation à la douleur et à la vieillesse pour lui apprendre à bien mourir : voilà leur rôle. Et en vérité je ne sais ce qui m'attendrit le plus quand je vois ces humbles Sœurs ou bien élever dans leurs bras une de ces pauvres petites créatures qui sans cela eussent rampé à terre dans la fange de l'ignorance et du vice, ou secourir des personnes âgées qu'il s'agit d'assister dans ce redoutable passage qu'on ne franchit qu'une fois et qui aboutit à la vie ou à la mort éternelle.

III

Et maintenant, mes Sœurs, permettez-moi de vous demander pour notre édification à tous, quels sont les *secours* que vous trouvez au milieu des dangers inséparables de vos délicates fonctions, quel sera votre *rempart* contre les périls renaissants.

Votre rempart, sans doute, ce sera l'habit que vous portez et qui vous sépare du siècle, cet anneau gage d'une sainte alliance qui vous rappellera une mystique union où vous n'avez à craindre ni regrets ni dissolution et où le divorce qui est ailleurs un crime serait ici une profanation lamentable ; ce sera cette croix, cette sainte image qui brille sur votre poitrine, cet asile de piété où vous aimerez à revenir comme l'enfant au foyer paternel ; ce sera le saint Rosaire, l'arme des dévots et l'arme des victorieux ; ce sera le saint sacrifice auquel vous assistez chaque jour et le pain des anges dont vous vous nourrissez. Mais il est un rempart plus particulier encore derrière lequel votre innocence s'abritera : « Mes sœurs, disait S. Vincent de Paul à ses filles, je mets votre pureté à la garde de votre charité. » Oui, dans votre vocation active, souvent livrée aux œuvres extérieures, il faut que votre charité vous rende si respectables que votre vertu en soit comme couverte et protégée.

Nous lisons dans les annales de notre histoire ce témoignage qu'un guerrier rendit à l'héroïne qui a

sauvé la France de la domination étrangère, c'est, qu'au milieu de la vie des camps, nul ne s'oublia jamais devant elle, et cela à cause de la grande bonté qui était en elle... Au milieu d'une armée où tous les désordres, tous les vices étaient à leur comble, Jeanne apparaît comme la vision céleste de l'innocence. Ces guerriers violents et grossiers, abandonnés à toutes les passions, ont attesté que Jeanne leur imposait à tous la vertu et que jamais sa vue n'éveilla en eux une pensée dont elle aurait pu rougir. Ils allaient jusqu'à dire qu'ils ne croyaient pas que près d'elle la pensée du mal fût possible.

Le vaillant Dunois ne croyait pas qu'une femme pût être plus chaste que Jeanne. Il disait que lui et ses compagnons d'armes, dès qu'ils se trouvaient en présence de l'angélique jeune fille, n'avaient plus que des pensées honnêtes et il ajoutait : « C'était là une chose presque divine. » Aussi le vieux guerrier, retiré après tant d'agitations et de combats dans la solitude de Beaugency, avait fait graver à la voûte de l'oratoire de son château : « *Cor mundum crea in me, Deus.* » C'était le touchant et irrésistible souvenir de la radieuse pureté de Jeanne qui lui était apparue au milieu de la licence des camps sous sa blanche armure et dans l'innocence immaculée de sa vie, comme l'ange de la France et de la victoire.

Imitez la virginale héroïne et ainsi vous réaliserez dans notre monde d'égoïsme et de lâches compromissions le type de la chrétienne antique, le portrait de la vraie religieuse.

Qu'est-ce en effet qu'une religieuse ? C'est un cœur *réservé,* un cœur *consacré,* un cœur *immolé.*

C'est un cœur *réservé,* comme une enceinte sacrée où ne pénètrent pas les bruits et les tumultes du monde, comme un château fort qui garde une position élevée, comme une citadelle crénelée qui défie les assauts, comme la lampe du sanctuaire qui n'est attachée que par en haut seulement.

C'est un cœur *consacré* comme un calice qui doit contenir le sang rédempteur, comme un ciboire qui doit garder les saintes espèces, comme un sanctuaire qui doit être l'habitacle du Dieu vivant.

C'est enfin un cœur *immolé* comme une victime expiatoire. La religieuse immole toutes les puissances de son être. Son corps, elle en fait l'holocauste par le vœu de chasteté ; son esprit, son cœur, son *moi,* ce moi qui ne veut jamais mourir et qui doit passer par les fourches caudines de la sujétion, elle le sacrifie par le vœu d'obéissance ; enfin elle renonce aux biens de la fortune, aux aises du bien-être, aux espérances de l'avenir, aux sourires du présent, par le vœu de pauvreté.

Et c'est ainsi, mes Sœurs, que vous avez avec les anges des traits, j'allais dire, des liens de parenté : *Erunt sicut angeli Dei.* L'ange est affranchi des souillures d'un corps ; comme lui vous êtes supérieures à la matière par la continence. L'ange n'a pas la liberté de mal faire, comme lui vous êtes esclaves de Dieu par le vœu d'obéissance. L'ange étend ses ailes sur les âmes pour les garder, comme lui vous les protégez par votre ministère d'intercession, de piété, de miséricorde. Aussi bien, me semble-t-il que je ne vois ici que des anges exilés dans la chair et qui aspirent à s'en détacher pour reprendre leur vol, anges terrestres qui, en se livrant corps et âme à Dieu, n'ont abdiqué qu'une liberté, celle de faire le mal.

Après cela je comprends que des grandeurs terrestres aient ambitionné votre sort. La fille de Rodolphe II vient frapper la nuit à la porte d'un monastère, en criant : « Ouvrez, qu'importent les trônes à qui doit mourir ! » La fille de Louis XV, entrée au Carmel de Saint-Denis, lave et récure les ustensiles de cuisine sous les ordres d'une supérieure qui n'eût pas été dans le monde sa dame d'honneur, et naïvement elle se dépite de ne pouvoir les faire reluire au dehors comme au dedans. Enfin la princesse de Condé, la fleur et la gloire de Chantilly, abandonna la cour pour le premier couvent ouvert sur ses pas en disant : « Délivrez-moi du monde, car je le trouve stupide, fou et méchant. »

Ah ! mères chrétiennes, ne pleurez donc point celles qui, en se donnant aujourd'hui, vous gardent la meilleure part de leur cœur. Félicitez-les plutôt, car l'union qu'elles contractent en ce jour est une union sans désenchantement, sans mécompte et sans lassitude. Vos filles sont des chrétiennes les mieux *apparentées* de la terre, car leur famille par alliance c'est la Trinité ; leur famille par adoption c'est la Communauté ; et leur famille par génération, ce sont les âmes qui leur devront le salut. Elles sont les *pages* vivantes de l'Evangile où la société est obligée de lire les conseils qu'elle voudrait oublier. Leur *dot,* c'est non seulement le centuple dans ce monde, mais la vie éternelle dans l'autre, et à tout prendre elles ont choisi la meilleure part : *Maria optimam partem elegit.*

Et l'Epoux qu'elles ont choisi, c'est l'Epoux incomparable qui aime sans mesure, sans égoïsme, pour toujours... Rappelez-vous donc ce Cœur qui fit couler toutes les larmes versées dans le crucifix depuis 1900 ans, qui nous a dit le retour et l'accueil du prodigue au foyer paternel, les doux souvenirs de la Samaritaine et de la Chananéenne, la béatitude de ceux qui pleurent, le pardon de Madeleine, la prière pour les bourreaux, et tant d'autres inspirations qui consolent en faisant pleurer.

Aussi le Curé d'Ars avait-il bien raison de dire : « Après tout, quoique le monde soit bien méchant, Dieu est encore celui pour qui il y a le plus d'amour. » En effet, tandis que les pères ordinaires sont morts quelquefois pour le cœur de leurs enfants avant d'avoir cessé de vivre, il y a un Crucifié, mort depuis 19 siècles, dont la tombe est encore visitée. Des millions d'hommes se sont fait tuer pour reconquérir cette pierre où il fut enseveli. On s'agenouille avec respect sur tous les lieux qu'il foula, de Jérusalem au fond de la Samarie. Des enfants abandonnent leur mère pour le suivre au prétoire et au Calvaire, jusqu'à l'extrémité de l'univers. Les plus grands potentats du monde inclinent leur diadème sous la plante sanglante de ses pieds.

On meurt pour lui dans les cloîtres, on meurt sur les bûchers, dans les déserts. On le contemple jusqu'à l'extase, on le respecte jusqu'à l'adoration, on l'aime jusqu'à la folie. Voilà, mes Sœurs, comment et combien votre Epoux est aimable. Soyez-en fières, mais aussi soyez dignes de lui par votre fidélité, votre dévouement, votre modestie. Faites le bien sans bruit et faites-le pour Dieu seul.

* *

Allez donc, mes Sœurs, prodiguer pour son amour votre dévouement aux déshérités de la vie. Faites bénir son nom par votre charité, par vos exemples, par vos enseignements. Saintement oublieuses de vous-mêmes, comme S. Jean-Baptiste, cherchez avant tout sa gloire et sa volonté, acceptez généreusement les croix qu'il vous enverra : celles-ci alors se transformeront en un diadème infiniment précieux que Dieu posera sur votre front au jour des noces éternelles. Ainsi soit-il.

POUR LA FÊTE DE SAINTE CÉCILE [1]

(22 novembre)

L'EXCELLENCE DU CHANT D'ÉGLISE

Cantantibus organis, Cœcilia Domino decantabat.
Pendant le chant des instruments de musique, Cécile chantait à Dieu sa prière.

Mes frères,

L'office de sainte Cécile rapporte cette parole qui est sans doute l'origine de la dévotion des musiciens et des artistes de nos chorales pour leur illustre patronne. La noble romaine a converti Valérien, son fiancé, et Tiburce, frère de Valérien. Almachius, préfet de Rome, a fait mourir les deux convertis et condamné Cécile à la mort par l'étouffement, puis par le glaive.

Cécile est revêtue de la somptueuse robe, brochée d'or, des patriciennes, sous laquelle elle a revêtu le dur cilice, témoin de sa pénitence et gardien de sa pureté, robe et cilice merveilleusement conservés, comme son corps, dans le célèbre sépulcre du domaine des Cœcilii, sur la voie Appienne, et deux fois découverts et reconnus depuis sa mort survenue en l'an 178.

Dans sa riche villa où retentissent, suivant la coutume des grandes maisons romaines, l'orchestre des instruments de musique, Cécile qui ne cesse, jour et nuit, de s'entretenir avec Dieu dans les colloques intimes de l'oraison, Cécile chante à Dieu sa prière : *Cantantibus organis, Cœcilia Domino decantabat* : « Seigneur, dit-elle, faites que mon cœur et mon corps soient purs, afin que je ne sois pas confondue ! »

Les artistes du moyen âge ont mis sous les mains de Cécile le clavier de l'orgue ou les cordes de la harpe : *Cantantibus organis*, mais les Actes de la sainte nous montrent qu'elle prêtait l'oreille à des mélodies plus hautes, qu'elle jouissait de la présence sensible et sans doute du chant des anges, et qu'elle est surtout la musicienne inspirée de la prière.

Rassemblés dans cette église pour demander à Dieu, comme sainte Cécile, de vivre sans souillure afin de n'être point confondus en ce jour du jugement que nous rappelle l'évangile de cette messe, nous sommes, ainsi qu'elle le fut par les anges, consolés et entraînés à la prière par les modulations de l'orgue et les accords harmonieux de notre chorale. Essayons de témoigner à ses membres notre gratitude et notre estime en montrant la beauté du chant d'église, consacré, comme la prière de Cécile, à la louange du Seigneur : *Cœcilia Domino decantabat.*

I

Le chant d'église, je ne connais rien de plus glorieux et de plus utile, de plus honorable et de plus édifiant. Et je voudrais vous faire comprendre l'éminente dignité de ceux qui y consacrent leurs cœurs, non moins que leurs voix. Après les fonctions du prêtre, il n'en est point de plus honorable que celle du fidèle qui chante à l'église, parce qu'il est l'auxiliaire du prêtre qui dit la messe, parce qu'il est l'auxiliaire du prêtre qui prêche la vérité.

Le fidèle qui chante ne dit pas la messe, mais il répond au prêtre qui célèbre ; il exécute les chants liturgiques que celui-ci annonce ou commence. — Le fidèle qui chante ne prêche pas à l'église, mais il attire et rassemble les auditeurs par l'attrait des beaux chants qu'il fait entendre. Ainsi, soit à l'autel soit en chaire, le prêtre n'a pas de collaborateur plus précieux que lui.

Celui qui chante à l'église prend une part active au culte divin. Et qu'y a-t-il de plus noble et de plus beau, de plus juste et de plus salutaire, que d'honorer Dieu et de chanter ses louanges ?

La création tout entière chante les louanges de Dieu, comme nous le rappelle le Cantique « *Benedicite omnia opera Domini Domino...* Toutes les œuvres du Seigneur, bénissez le Seigneur. » Mais la créature raisonnable, l'homme, est l'interprète des créatures inanimées auxquelles il prête sa voix pour chanter de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces, les louanges de Dieu.

Et pour mieux procurer l'honneur de Dieu, pour mieux célébrer ses louanges, les hommes ont choisi un lieu saint et consacré : l'église, des hommes saints et consacrés : les prêtres, des jours et des heures saints et consacrés : les dimanches et les fêtes.

L'Eglise a fait appel à tous les arts pour entourer son culte de splendeur et de beauté : l'architecture, pour élever les sanctuaires ; la peinture et la sculpture, pour les embellir et y représenter les images des saints ; la poésie, pour composer des hymnes et des psaumes ; la musique religieuse, pour les psalmodier et les chanter ; la richesse des ornements, l'ordre et le symbolisme des cérémonies, pour frapper les yeux, toucher les intelligences et les cœurs.

[1] Allocution prononcée à une messe demandée par une Chorale d'hommes.

Voici que le prêtre, revêtu des ornements sacrés, s'avance vers l'autel. Il n'est pas dans l'assemblée des fidèles. Ceux-ci sont dans la nef ; lui, il entre dans le chœur. Et entre la nef et le chœur, la grille, ou l'appui de communion, forme une séparation, comme le voile du Temple fermait l'entrée du Saint des Saints. Mais cette entrée s'ouvre aux privilégiés de la chorale, parce qu'ils sont les auxiliaires du prêtre.

Les enfants vont servir la messe : ils répondent aux *Introibo,* ils présentent les burettes, ils portent le livre, ils agitent la sonnette, ils balancent l'encensoir ; ils font, en un mot, l'office des anges : « Et les anges s'étant approchés de Jésus le servaient », dit l'Evangile. Mais l'Ecriture rapporte encore que les anges chantaient : « *Sanctus, Sanctus* », qu'au-dessus de la crèche, ils étaient une multitude qui chantaient : « *Gloria in excelsis Deo.* » Qui est-ce qui remplit l'office des anges pour chanter les *Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus, Agnus,* et l'introït, et l'offertoire, et les hymnes, et les psaumes, et tous les chefs-d'œuvre de la musique religieuse ? — Ce sont les membres de la chorale. Ils vont au chœur, tout près du clergé, dont l'office sacré est d'assister le bon Dieu de leurs louanges et de célébrer le culte divin, et de toute leur âme ils s'appliquent à le seconder. Je vous le demande : ai-je exagéré quelque chose en disant qu'après la dignité du prêtre, je n'en connais point de plus grande que la vôtre, vous qui chantez à l'église ? On peut vous appliquer le mot du Pontifical dans l'ordination des clercs : « *Cui servire regnare est.* » Vous contribuez au service de Dieu. Or, servir Dieu, c'est régner. Vous êtes grands comme des rois.

II

Vos fonctions, de plus, sont utiles et édifiantes, non moins qu'honorables. Elles sont utiles pour attirer la foule aux offices. De tous les beaux-arts, la musique n'est-elle pas le plus puissant et le plus goûté ? Elle a, en effet, toujours été regardée comme une fée bienfaisante qui adoucit les mœurs, apaise les cœurs irrités, fait passer les mêmes sentiments dans les âmes. Et ces sentiments ne sont pas toujours vagues et imprécis, ils ont d'ordinaire un sens, une orientation. La musique tapageuse d'une fête foraine oriente vers le tourbillon d'une vaine dissipation. La musique incomparablement plus belle de nos églises oriente vers le ciel. On dit que la lyre d'Orphée apprivoisait les bêtes féroces. Les chants de la chorale charment bien des hommes oublieux de la religion, leur donnent la pensée du ciel et les aident à prier. La prière est une élévation de notre âme à Dieu. Cela ne se fait pas sans effort, notre âme est si fortement attachée aux choses terrestres ! Mais le chant d'église lui donne des ailes pour s'envoler vers Dieu.

L'écrivain Paul Claudel a raconté comment il trouva le chemin de Damas de sa conversion en assistant aux vêpres de Noël, à Notre-Dame de Paris, le 25 décembre 1886. Venu en dilettante pour trouver dans les cérémonies de l'Eglise un excitant approprié et la matière de quelques articles décadents, il entra près du chœur, au moment où les enfants de la Maîtrise, en robes blanches, chantaient le *Magnificat.* « C'est alors, dit-il, que se produisit un événement qui domine toute ma vie. En un instant, mon cœur fut touché et je *crus.* Je crus d'une telle force d'adhésion, d'un tel soulèvement de tout mon être, d'une conviction si puissante que depuis, tous les livres, tous les raisonnements, les hasards d'une vie agitée n'ont pu ébranler ma foi. »

C'est sans doute un coup merveilleux de la grâce de Dieu qui produisait de tels effets, mais la musique religieuse était l'instrument, l'auxiliaire de la grâce.

Voilà pourquoi l'Eglise estime, honore, encourage, recommande la belle musique religieuse, la musique par excellence, le plain-chant. Voilà pourquoi le Pape Pie X a apporté à cette grande œuvre de la musique religieuse la puissante impulsion de son zèle pour la restaurer et les soins de sa vigilance pour la diriger. « Je veux, disait-il, que le peuple chrétien prie sur de la beauté. » Et, pour réaliser ce but, il prescrivait de rétablir, au moins dans les églises principales, les anciennes écoles de chant : « Qu'on prenne soin, disait-il encore, de rétablir le chant grégorien dans l'usage du peuple, afin que les fidèles prennent une part plus active aux offices de l'Eglise, suivant l'ancienne coutume... La chose se fera tout doucement, mais elle se fera... »

Puisque notre chorale, m. f., met si bien en pratique les désirs du Souverain Pontife, aimez-la, entourez-la de votre sympathie, de votre collaboration, de votre générosité. Ne lui mesurez pas vos offrandes, si de loin en loin elle sollicite, bien discrètement, de quoi offrir une modeste récompense, une petite excursion annuelle à ces enfants, à ces jeunes gens qui lui donnent un dévouement si continu et si désintéressé.

Mais je vous demande bien davantage. Je vous demande, Mesdames, de lui apporter votre collaboration. Ne vous méprenez pas : il ne s'agit pas, mais pas du tout, de renforcer ses chœurs par toutes les ressources de vos talents et de vos voix d'artistes. Il faut lui donner mieux encore que vos voix : il faut, mères chrétiennes, lui donner vos enfants, vos enfants pour servir la messe, vos enfants pour chanter à l'église.

Au temps jadis, les plus nobles familles se disputaient l'honneur d'envoyer leurs fils à la cour, pour en faire les pages du roi. Et, quand c'est le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs qui appelle vos enfants près du trône de sa Majesté, près de l'autel de son sacrifice, vous n'aurez pas la sagesse, le courage de vous lever une heure plus tôt, de préparer leur déjeûner, et de les envoyer aider le ministère sacré du prêtre et tenir la place des anges ?

— Les envoyer ? direz-vous, mais il est à peine jour ! mais il fait froid !...

— Ne prêtez pas l'oreille à ces doléances d'une nature trop peu mortifiée. Coiffez-vous ; mettez votre fourrure ; prenez le petit d'une main et votre paroissien de l'autre ; et venez entendre la messe

de 7 heures, la messe de 6 heures. La santé de votre corps n'y perdra rien, et celle de votre âme y gagnera beaucoup.

Et vous, jeunes gens des patronages, qui dépensez votre activité dans les exercices de gymnastique, les séances récréatives ou instructives, les cercles d'études, et autres œuvres excellentes destinées à la jeunesse, permettez-moi de vous rappeler qu'il y a quelque chose de plus grand et de meilleur encore que ce qui nous récrée sainement, même que ce qui nous instruit : il y a ce qui procure directement le service et l'honneur de Dieu. C'est ce qui fait la dignité du service des autels et du chant d'église. Continuez donc à aimer nos offices, à y venir avec empressement et avec goût, à y donner le concours de vos voix et de votre dévouement.

Vous-mêmes, Messieurs, pourquoi ne chanteriez-vous pas aussi les louanges de Dieu ? Je comprends que vous ne connaissiez pas tous les neumes des introïts, les notes des morceaux de musique savante. Mais tous, aux messes chantées de dimanches et de fêtes, vous pouvez répondre : *Amen... Et cum spiritu tuo, Habemus ad Dominum,...* jouer votre rôle dans le drame de la messe, répondre au dialogue sublime du prêtre et du peuple chrétien. La foi, quand elle est vive, ne reste pas muette, elle se traduit par des gestes, par des paroles, par des chants. Pourquoi ne chanteriez-vous pas notre vieux *Credo* de Dumont ?... Vous n'empiéteriez pas sur la chorale, qui ne revendique nullement le monopole du chant d'église. Elle a son rôle, mais vous avez le vôtre ! Elle est une phalange d'avant-garde, mais vous êtes l'armée.

* *

Quand l'ange dut annoncer la bonne nouvelle aux bergers, l'Evangile dit que la foule de l'armée céleste : *multitudo cœlestis exercitus,* se mit à chanter et à louer Dieu en disant : *Gloria !* Puisse la multitude du peuple chrétien revenir comme une armée croyante et disciplinée chanter dans nos églises, en alternant avec les phalanges de nos chorales plus exercées, le *Gloria* de sa louange, le *Credo* de sa foi, prélude du cantique éternel que nous sommes tous appelés à chanter dans le ciel. Ainsi soit-il.

POUR LA FÊTE DE SAINTE CATHERINE

(25 novembre)

Allocution aux jeunes filles

LE DÉVOUEMENT CHRÉTIEN DANS L'APOSTOLAT

> *Qui amat patrem aut matrem plus quam me non est me dignus.*
> Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi. (Math., x, 37).

Mesdemoiselles,

Il y eut un grand étonnement parmi les hommes, le jour où, pour la première fois, on entendit ces paroles tomber des lèvres de l'Homme-Dieu. Ce qu'il y a de plus étonnant encore, c'est la générosité avec laquelle les âmes de bonne volonté ont pris au mot N.-S. Jésus-Christ et traduit en pratique cette sublime recommandation. Oui, dans tous les siècles, il s'est trouvé des cœurs assez dévoués pour sacrifier à l'amour de Dieu, non seulement les biens et les honneurs de ce monde, mais les affections de famille les plus légitimes et jusqu'à leur vie.

Sainte Catherine, dont la fête nous rassemble aujourd'hui, fut une de ces âmes de choix. On raconte que, toute jeune et païenne encore, elle eut un songe mystérieux. Marie lui apparut, tenant dans ses bras son Fils qu'elle approchait de son petit lit. Mais l'Enfant Jésus regardait Catherine avec horreur et détournait la tête, manifestant le désir de s'en aller. A son réveil, l'enfant comprit pourquoi le Sauveur n'aimait point son âme restée païenne, et elle demanda le saint baptême. Quelque temps après, Jésus lui apparut à nouveau, souriant et gracieux : il lui mit au doigt un anneau en signe de leur sainte union. Depuis ce jour elle n'eut plus qu'une passion : faire connaître et aimer Jésus-Christ, et c'est à l'exécution de ce dessein qu'elle consacra sa vie tout entière.

A la vue d'un zèle aussi ardent, il m'a paru bon de vous entretenir d'une forme spéciale de l'esprit de sacrifice, que j'appellerai le *dévouement chrétien.* Je voudrais vous donner une juste idée de ce sentiment ; et tout en vous faisant voir le rôle qu'il a joué dans l'existence de sainte Catherine, vous montrer comment il doit trouver sa place dans votre vie.

I

I. — Se *dévouer* et se *consacrer,* voilà deux mots qui s'emploient volontiers l'un pour l'autre ; ils impliquent en effet tous deux l'abandon de soi au profit des autres. Le dévouement est donc un mouvement de l'âme qui porte à s'oublier soi-même, pour concentrer sur autrui non seulement notre affection, mais encore le pouvoir que nous avons de désirer et de faire le bien.

Le dévouement est d'abord *oubli de soi.* C'est le contraire de l'égoïsme. Qu'il est à propos d'en rappeler l'existence, à une époque où l'on est si porté à regarder le moi comme la seule réalité qui compte et les autres comme rien ; à une époque où l'on tend à se replier sur soi, à se considérer comme un centre important, digne de fixer l'attention de tous, que dis-je ? quelquefois comme une idole autour de laquelle on aime à voir fumer l'encens ! Pour se dévouer, il faut sortir de soi, se quitter soi-même pour vivre dans les autres, il faut s'oublier.

Le dévouement est de plus *charité,* amour agissant et pratique. Il y a un amour qui consiste surtout dans les formules et les protestations d'attachement. Pour être dévoué, l'amour ne doit pas s'en tenir là. Il faut qu'il se montre par des actes positifs. « Si vous m'aimez, dit Notre-Seigneur, gardez mes commandements... Car ce n'est pas celui qui dit : Seigneur, Seigneur, qui entrera dans le royaume des cieux. » Oui, pour que l'amour soit dévoué, il faut qu'il fasse ses preuves et — je l'ajoute de suite — qu'il les fasse aux dépens de soi.

Car qui dit dévouement dit *sacrifice*. Celui qui prétend se dévouer sans qu'il lui en coûte rien, n'a pas la notion de ce beau sentiment, même au point de vue purement humain ; à plus forte raison n'a-t-il pas le sens chrétien, car il n'a pas compris que dans le christianisme le sacrifice est à la base de tout et que rien de grand ne se fait sans lui. Mais qu'y aura-t-il donc à immoler pour se dévouer ? Ici la réponse dépend de la générosité de chacun. Plusieurs se contenteront de sacrifier les biens extérieurs : dignités, honneurs, fortune ; d'autres, pénétrant dans l'intime de l'âme, renonceront aux affections permises, à l'usage indépendant de son temps ou de ses facultés, à la liberté ; d'autres enfin, allant plus loin encore, couronneront le tout par le sacrifice de la vie. Nous avons alors l'héroïsme des saints.

II. — Voilà le dévouement. En essayant de le décrire, j'ai tracé le portrait de votre patronne sainte Catherine. Un mot résume sa vie : dévouement absolu à la cause de Dieu.

Née dans le paganisme, elle a tout d'abord, pour recevoir le baptême, à quitter sa religion. Une fois admise au nombre des enfants de Dieu, elle ne connaît plus que son nouveau maître, Jésus-Christ ; elle ne se donne plus de repos qu'elle n'ait consacré ses forces, son intelligence et son cœur à la diffusion de la vérité ; sans répit elle travaille à communiquer ses convictions religieuses à cinquante savants appelés par le roi pour la convaincre d'erreur, et elle convertit jusqu'au capitaine des gardes venu pour lui arracher l'apostasie.

L'empereur Maximin lui offre, bien qu'il fût marié, de l'épouser et de lui donner la place la plus glorieuse dans son palais. A cette odieuse proposition, la vierge répond avec dédain : « J'aime mieux vivre misérable que de partager à ce prix votre trône ; jamais je n'aurai d'autre Dieu que Jésus-Christ. » Le tyran, furieux, la fait déchirer à coups de fouet et jeter sanglante dans une fosse glacée avec ordre de l'y laisser mourir de douleur et de faim. Mais Dieu la guérit ; et tout en restant dans sa prison, Catherine trouve encore moyen d'amener à la foi l'épouse de son persécuteur. Exaspéré, le tyran fait faire une machine armée de lames tranchantes et de pointes de fer, pour mettre en pièces le corps de la jeune fille. On l'attache sur ces roues, mais la machine, volant en éclats, vient blesser les bourreaux sans faire aucun mal à la vierge. Pour en finir, l'empereur lui fait trancher la tête ; et Catherine termine ainsi sa vie de sacrifice par le dernier acte du dévouement : le martyre.

II

Mesdemoiselles, il m'a semblé qu'une pareille vie ne doit pas seulement s'offrir à l'admiration, mais à l'imitation. Vous pourrez y apprendre à éclairer et à fortifier vos convictions religieuses, aimer la vertu, et surtout à vous dévouer à la cause de Dieu.

Permettez-moi d'insister sur cette dernière pensée : le dévouement est une condition de la vie des femmes ; elles ne peuvent s'y soustraire sans faire violence à une loi de leur existence. Il faut qu'elles aient toujours quelqu'un à aimer et à qui elles puissent consacrer leurs forces et leur vie. A défaut de dévouements réels, elles s'en créent parfois, dans leur imagination, de chimériques, qui trop souvent sont la source de dangereuses illusions.

Ce penchant naturel à vous dévouer, que Dieu a déposé dans vos cœurs, reconnaissez-le. Vous, mes enfants, qui avez eu à peine jusqu'ici le temps de vous en rendre compte, aidez-le à germer et à prendre racine dans vos jeunes âmes, sous l'influence bienfaisante des principes religieux et d'une éducation fortement chrétienne ; à l'âge où les habitudes se contractent si aisément, et pour la vie, acquérez celles de la générosité et du dévouement. Mesdemoiselles, vous qui avez déjà par la pratique reconnu chez vous la vitalité de ce sentiment, cultivez-le et développez-le : c'est une grâce dont vous répondrez.

Mais *à qui vous dévouer ?* Pour donner à votre sacrifice un but digne de lui et de vous, j'ai ajouté : « A la cause de Jésus-Christ. »

Je ne vous étonnerai pas en disant qu'au point de vue de l'apostolat catholique, vous pouvez exercer une influence réelle, souvent plus considérable que vous ne le pensez. Il fut un temps où la famille se réunissait au pied de la chaire pour y apprendre l'enseignement chrétien. A présent, combien manquent au rendez-vous ! Souvent nous n'y voyons plus que votre mère et vous. Il faut donc que par vous l'esprit chrétien soit porté à ceux qui ne savent plus venir le chercher ; il faut que d'ici vous retourniez au monde avec des âmes d'apôtres. Sainte Catherine a prêché devant des savants et même devant un roi. Je ne dis pas que ce soit là ce que Dieu demande de vous ; mais plus d'une fois vous aurez à montrer devant les hommes vos sentiments religieux, vous aurez à rendre compte de votre foi, vous aurez à prouver que chez vous la religion n'est pas question d'imagination ou de sensibilité, mais conviction raisonnée et solidement assise.

Vous aurez à prêcher *d'exemple* d'abord. Je ne viens pas vous dire qu'il faut faire parade des pratiques religieuses, je vous invite simplement à vous montrer, par votre devoir bien compris et rempli, de véritables chrétiennes. Il faut qu'à vous regarder, ceux qui vivent avec vous remarquent dans vos personnes quelque chose qu'ils n'ont pas et qu'ils désireraient avoir, quelque chose qui fait votre bonheur et qui devrait faire aussi le leur. Il faut qu'ils voient que la piété non seulement ne nuit pas à vos qualités naturelles, mais vous rend plus douces, plus serviables, plus soumises, et répand sur votre vie tout entière la sainte joie des enfants de Dieu.

Ainsi, comment pourrait-on penser à Dieu, si on ne vous voit pas le prier ? Comment pensera-t-on à la prière, si on ne vous a pas vues à genoux ? Comment pourra-t-on aimer la religion, si on ne voit de vous que les faiblesses et travers qu'elle peut laisser ? Car, il faut bien l'avouer, il y a dans la religion le côté humain de ceux qui la pratiquent, je veux dire les misères et les défauts des fidèles. S'il est impossible d'en être tout à fait exempt, il faut du moins les rendre plus rares et moins visibles, et

si nous comprenons bien notre devoir à ce sujet, nous devons montrer au monde que le christianisme, tout en étant compatible avec certaines imperfections et certains angles de caractère, sait produire des âmes convaincues et capables de nobles aspirations.

L'exemple sera donc votre première manière de vous dévouer au service de Jésus. *L'action* sera la seconde. Et par là, j'entends les efforts que vous ferez pour communiquer autour de vous l'esprit chrétien qui vous anime. Le christianisme a ceci de particulier : quand une fois il s'est assimilé une âme, il la transforme en apôtre ; et le plus souvent la mesure du zèle que nous avons pour le bien des âmes est la mesure de notre amour pour Dieu. Si vous aimez Dieu, vous voudrez le faire aimer. Combien autour de vous méconnaissent les lois de Dieu, et vivent comme s'il n'existait pas ? Vous à qui la religion ne refuse rien de ses lumières et de ses secours, êtes-vous sensibles au malheureux état de ceux qui sont assis dans les ténèbres de la mort ? Faites-vous quelque chose pour eux ? Peut-être y en a-t-il dont le sort vous touche de très près. Remuez-vous ciel et terre pour leur retour à Dieu ? Il faut savoir parler à temps, avec discrétion sans doute, mais avec persévérance, pour faciliter l'entrée de la foi dans ces âmes si mal partagées, et leur faire apprécier la religion.

Pour vous donner une idée des espérances que l'Eglise peut fonder sur vous, je me permettrai de vous citer ce que S. Jean Chrysostome écrivait à une jeune fille de son temps : « Dans le monde, il est régulier que la femme se tienne humblement occupée de sa maison et que l'homme se livre aux affaires extérieures qui intéressent la société. Mais dans l'Eglise, il n'en est point ainsi... la femme a son rôle à remplir, il peut même se faire qu'elle l'emporte sur l'homme en énergie dans cette lutte divine. N'est-ce pas ce que S. Paul nous fait entendre lorsqu'il comble d'éloges dans ses lettres certaines femmes illustres, nous apprenant qu'elles ont beaucoup travaillé à ramener les hommes à la foi et à la pratique de la vertu ? Mais pourquoi le rappeler ? C'est afin que vous ne vous croyiez point étrangères à ce zèle qui fait beaucoup entreprendre pour la cause de Dieu. — Parlez donc des choses de la foi à ceux qui sont à même de les goûter, car grande sera votre récompense si vous sauvez une âme. »

Quel champ de dévouement que cet apostolat ! Entrons-y résolument : il y a place pour tous, et aujourd'hui plus que jamais l'Eglise fait appel à toutes les bonnes volontés et aux cœurs généreux.

Mesdemoiselles, j'insinuais en commençant que ce dévouement surnaturel ne doit pas remplir seulement vos jeunes années, mais votre vie tout entière : il faut qu'il devienne pour vous comme une seconde nature qui ne vous quittera plus. Si j'avais à vous montrer quelle sera sa part dans la suite de votre existence, je me mettrais en face de votre avenir, et, examinant les diverses conditions dans lesquelles la Providence peut vous placer, je n'aurais aucune peine à vous faire voir que partout le devoir compris surnaturellement comportera le sacrifice et se résumera dans un mot : dévouement chrétien.

* *

Mesdemoiselles, s'il est vrai que ce doit être votre partage, vous devez vous y exercer. A ce labeur, votre existence aura dû se consumer quand il plaira à Dieu de vous appeler à la récompense. Pour sainte Catherine la mort a été la digne couronne d'une noble vie : il convenait qu'une âme depuis longtemps immolée à la gloire de Dieu donnât par l'effusion du sang le suprême témoignage de l'amour de Dieu. Nous ne savons pas si pareil sacrifice vous sera demandé ; mais ce que nous savons, c'est que Dieu exigera de vous un autre martyre, plus long et souvent aussi douloureux que le premier : un martyre de tous les jours, un martyre à petit feu par l'oubli de soi et la vie pour les autres, par le dévouement surnaturel aux âmes, et par elles à Jésus. Sur le point d'entrer dans la joie du Seigneur, vous pourrez avec confiance lui adresser cette prière, qui fut la dernière de sainte Catherine, et qui se trouvera avoir eu son écho dans toute votre vie : « Mon Seigneur Jésus, faites enfin triompher votre Eglise, et que l'univers entier vous connaisse, vous adore et vous aime. » Ainsi soit-il.

LES LITANIES DE SAINT JOSEPH

XIII

Joseph très obéissant, priez pour nous

LA FIDÉLITÉ DANS L'OBÉISSANCE

Ne pourrait-on pas affirmer que l'*obéissance* fut la vertu dominante de « Joseph très juste » ? C'est celle-là, en tout cas, qui ressort avec évidence et surtout de ce que l'Evangile nous dit de lui et de ce que nous devinons par ailleurs.

I. — *Combien S. Joseph fut obéissant*

I. — Une réflexion s'impose dès l'abord. Pouvait-il ne pas être obéissant, cet homme, élu entre tant d'autres, qui devait passer sa vie entre Marie et Jésus ? — Marie ! toujours tellement soumise à la volonté de Dieu qu'elle eût pu résumer toute son activité spirituelle en sa réponse à l'Ange de l'Annonciation : « *Fiat mihi*... Qu'il me soit fait selon votre parole, » et toute son activité temporelle dans l'acquiescement absolu à ce que décidait son époux ? — Jésus ! qu'on a défini « l'homme obéissant, *vir obediens* ». Combien de fois n'a-t-il pas affirmé qu'il était venu sur terre uniquement pour accomplir la volonté de son Père céleste !

II. — S. Joseph se montra dans toute sa conduite digne de sa sainte Epouse et de son divin Fils. Nulle part nous ne le voyons se soustraire à la loi humaine du moment que, si dure qu'elle lui paraisse, elle n'est pas injuste. Nécessité de l'Empire immense ou caprice de l'Empereur tout-puissant ? Auguste a ordonné le recensement de ses sujets. Pour obéir, on doit se faire inscrire, « chacun dans sa ville » (Luc, II, 3). Examinez une carte de

Palestine : il y a loin de Nazareth à Bethléem. Le voyage sera long et, vu l'état de Marie, certainement pénible. Joseph obéit : « Lui aussi monta de Galilée, de la ville de Nazareth, en Judée, à la ville de David qui s'appelle Bethléem, parce qu'il était de la maison et de la famille de David » *(ibid.*, 4).

Il obéit de même à la Loi mosaïque. L'Evangile nous le montre, en diverses circonstances, fidèle observateur des prescriptions rituelles : à deux reprises nous le voyons au Temple : une première fois pour se soumettre à la loi de la Purification de la Mère et de la Circoncision de l'Enfant ; puis, douze ans après, pour les solennités de la Pâque avec Jésus. Chaque année, d'ailleurs, pour la même fête, « il se rendait à Jérusalem, » et l'on peut affirmer sans crainte d'erreur qu'il accomplissait aussi scrupuleusement les autres prescriptions de la religion juive.

III. — S'il se montrait si soumis aux prescriptions générales qui étaient, de par Dieu, signifiées à tous ses compatriotes, nous comprenons qu'il l'ait été, et à plus forte raison, aux ordres particuliers qui lui étaient intimés au nom du Ciel, s'agît-il d'élévation, d'épreuve ou de joie. Cinq fois l'Ange qui, selon l'expression de S. François de Sales, « le tourne et le retourne de toutes mains », lui communique la volonté divine ; cinq fois, malgré les difficultés qui à beaucoup d'autres eussent paru insurmontables, il obéit tout de suite, sans récriminer.

Soyons certains que cette conformité de S. Joseph au bon vouloir de son Seigneur était plus parfaite encore. Il ne se contentait pas d'acquiescer aux ordres qu'il recevait : il tâchait encore de connaître même les simples désirs de Dieu afin d'y répondre. Telle avait été sa conduite lorsqu'il s'était voué à la sainte virginité ; telle elle fut, chaque fois qu'il rencontrait une occasion de faire un pas de plus vers la perfection, c'est-à-dire, en somme, vers l'union avec Dieu.

Car voilà le secret de son étonnante soumission : il voulait se fondre en Dieu. C'est Dieu qu'il entendait, qu'il écoutait toujours, non pas seulement quand les ordres lui venaient du ciel même, mais aussi quand commandaient les prêtres d'Israël au nom de la loi de Moïse, ou le gouverneur étranger au nom de la loi de Rome.

« La volonté de Dieu ! S. Joseph s'y meut comme dans son élément ; il ne cherche à chaque heure autre chose que cette très sainte et très aimable volonté : il en vit. C'est là toute sa spiritualité, aussi profonde que simple [1]. »

II. — *L'obéissance nécessaire à tous les chrétiens*

L'obéissance ! vertu qui, parmi toutes les autres, est peut-être celle qui coûte le plus : elle exige tellement l'humilité, l'oubli de soi, le renoncement à sa volonté propre !...

I. — Mais, pour la vie individuelle, pour la vie des sociétés, religieuse, civile ou simplement familiale, il n'en est pas non plus dont la nécessité paraisse plus évidente.

[1] Sauvé, *Saint Joseph intime*, p. 294.

Que nous le voulions ou non, nous devons tous obéir : nous sommes tous les inférieurs de quelqu'un. Au-dessus des maîtres innombrables, il faut cependant placer celui qui est, d'ailleurs, le plus méconnu et le moins bien servi : Dieu, « source de toute autorité ». Nous avons vu comment S. Joseph pratiquait à son égard la belle et indispensable vertu d'obéissance. Mais plus haut que lui, nous avons un autre modèle : l' « Homme obéissant », le Verbe Incarné.

Nous savons *ce qu'il a dit :* « Ma nourriture est de faire la volonté de mon Père (Jo., IV, 34). Je ne cherche pas ma volonté, mais la volonté de Celui qui m'a envoyé (V, 30). Je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté, mais la volonté de Celui qui m'a envoyé (VI, 38). Celui qui m'a envoyé est avec moi, parce que je fais toujours ce qui lui plaît (VIII, 29). J'agis comme mon Père l'a voulu » (XIV, 31).

« Oui, Père, disait-il une autre fois, je le veux, parce que tel est votre bon plaisir » (Luc, X, 21). Enfin, durant son agonie à Gethsémani, voici les paroles qui tombent de ses lèvres bénies : « Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi, néanmoins que ce ne soit pas ma volonté, mais la vôtre qui s'accomplisse » (Mt., XXVI, 39).

Nous savons *ce qu'il a fait ;* sa vie se résume en ce mot de S. Paul dont s'est emparée la liturgie de la Semaine Sainte : « Le Christ s'est fait obéissant jusqu'à la mort et la mort de la croix » (Philip., II, 8).

Quand, avec ses parents de la terre, il observe les diverses pratiques religieuses de la Loi mosaïque, quand il obéit aux ordres de l'autorité civile et paie régulièrement l'impôt à César, quand dans la famille il se soumet à Joseph et à Marie, en tout il ne voit que la volonté divine. En Moïse, en César, en la Vierge, en son « Nourricier » qui commandent, il reconnaît Dieu...

Il était autorisé, n'est-il pas vrai ? à nous dire : « Quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans le ciel, celui-là est mon frère, ma sœur et ma mère » (Mt., XII, 50). Et encore : « Si vous m'aimez, vous observerez mes commandements »...

II. — Nous n'avons qu'à suivre son exemple, ses conseils et ses ordres.

Omnis potestas a Deo. Aucune créature, père, mère, gouvernant, prêtre, évêque, pape ; aucune créature, si haut placée qu'on l'imagine, n'a le droit de nous imposer sa volonté personnelle : elle ne mérite d'être obéie que dans la mesure où sa loi reflète celle de Dieu. C'est pourquoi il est nécessaire parfois de se rappeler qu' « il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, » et que si la force peut contraindre extérieurement, elle n'enchaîne pas les consciences.

Mais tant que le supérieur parle et agit au nom du Législateur souverain, on lui doit obéissance. Quand l'enfant se soumet à ses parents, l'élève à ses maîtres, le domestique, l'employé, l'ouvrier au patron, le citoyen à l'Etat, le fidèle à l'Eglise, ils savent que ce n'est pas à des hommes qu'ils se soumettent, mais à Dieu : à Dieu qui aurait pu dire

et qui dit, en somme, aux membres des diverses hiérarchies auxquelles il a délégué son autorité, ce qu'il affirmait à la principale d'entre elles : « Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise. »

Ah ! que l'obéissance serait donc plus facile, à celui du moins qui a la foi, si, toujours, dans le supérieur, il voyait Dieu lui-même ! Comme Joseph exécutant sur l'heure et sans discuter, si pénibles qu'ils soient, les ordres de l'Ange, ou des Juifs ou de l'Empereur, il se soumettrait, même sans comprendre, persuadé que le supérieur, délégué de Dieu, s'il possède le pouvoir de commander, a aussi les lumières et les grâces correspondantes.

III. — Et dès lors, qui ne voit les avantages de l'obéissance ?

Quelle grandeur ! « On a dit, dans une discussion récente, que l'obéissance déprime l'homme, le diminue et tend à le parquer dans la catégorie des brutes. Ce n'est pas. L'obéissance divinise en quelque façon » (Rouzic).

Quelle tranquillité ! Je ne sais plus qui a dit que l'obéissance est un garde-fou. En de multiples circonstances, c'est vrai. Et n'est-on pas délivré de bien des soucis, quand on n'a, en somme, qu'à se laisser guider et à se laisser faire ? « Il est beaucoup plus sûr d'obéir que de commander » (*Imit.*, I, 9). Tous les chrétiens peuvent faire leur profit de cette réflexion de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus : « Que les simples religieuses sont heureuses ! Leur unique boussole étant la volonté des supérieurs, elles sont toujours assurées d'être dans le droit chemin, n'ayant pas à craindre de se tromper, même s'il leur paraît certain que les supérieurs se trompent. »

Quelle sécurité ! Savoir que l'on est ainsi sur la route du salut !... Il avait bien raison, le bon M. Allemand qui disait : « Obéir, c'est aller au ciel porté sur les épaules d'un autre. »

IV. — Avons-nous besoin, pour finir, de préciser qu'il ne peut s'agir que de la véritable obéissance : de celle qui ne lésine pas, qui ne murmure pas, et, puisqu'il s'agit par-dessus tout de se soumettre au Bon Dieu, qui est surnaturalisée, sanctifiée par la charité ?

Obéissez *tout de suite*. Le proverbe dit que, de la sorte, vous obéirez deux fois. Parlant précisément de la soumission de S. Joseph, Bossuet s'exprime ainsi : « L'obéissance est trop curieuse qui examine les causes du commandement : elle ne doit avoir des yeux que pour considérer son devoir, et elle doit chérir son aveuglement, qui la fait marcher en sûreté. »

Obéissez *avec joie*, en chrétien, même s'il y a une croix plus ou moins lourde à porter : ce consentement bienveillant ne donnera que plus de prix à votre soumission.

Et vous serez tout prêts à obéir *avec amour*, c'est-à-dire pour faire plaisir au Bon Dieu. Votre obéissance sera un *exercice de piété*, et combien excellent : « Quelques-uns, lisons-nous dans l'*Imitation*, obéissent plutôt par nécessité que par amour ; et ceux-là, toujours souffrants, sont portés au murmure. Jamais ils ne posséderont la liberté d'esprit, à moins qu'ils ne se soumettent de tout leur cœur, à cause de Dieu. »

Se soumettre de tout son cœur, à cause de Dieu ! Telle fut bien, en tout, la conduite de S. Joseph. Est-il impossible que ce soit la nôtre ? C'est par là seulement que nous pouvons plaire à Dieu, car « l'obéissance vaut mieux que le sacrifice » (I Reg., xv, 22).

POUR LES RÉUNIONS MENSUELLES DES MÈRES CHRÉTIENNES

VIII

LE TRAVAIL

INTRODUCTION. — Le travail aide à pratiquer la vertu.

PREMIÈRE PARTIE. — Le travail, règle naturelle, confirmée et sanctionnée par la loi de Dieu. Son utilité naturelle : maintenir l'ordre du monde ; son utilité surnaturelle de mérite et d'expiation. Le repos alterne avec le labeur, Dieu donne à chacun des tâches différentes et proportionnées.

DEUXIÈME PARTIE. — Le genre de travail que la Providence réserve aux femmes : elles sont d'abord maîtresses de maison, d'où ordre, activité, économie ; comme épouses elles doivent veiller sur les besoins de leur mari, comme mères de famille, bien soigner les enfants. Le labeur varie suivant les situations, mais son principe est toujours identique.

TROISIÈME PARTIE. — Pourquoi le labeur ne sanctifie pas toujours autant qu'on pourrait s'y attendre : les mères qui travaillent sans penser à surnaturaliser leur effort, celles qui n'acceptent l'effort qu'en gémissant, celles qui se découragent. Qualités du travail chrétien, généreusement accepté et transformé par la prière.

CONCLUSION. — L'exemple de Marie à Nazareth.

Mesdames,

Par une très sage disposition de la Providence, toutes les vertus s'harmonisent les unes avec les autres, s'enchaînent les unes aux autres, se consolident les unes par les autres. Les plus grandes d'entre elles s'établissent sur la base et avec l'appui des plus humbles qu'elles achèvent et qu'elles couronnent. Si nous voulons garder la foi, l'espérance, la charité, nous devons les protéger en les entourant, en quelque sorte, d'une phalange d'habitudes saintes qui en défendra les approches. Et parmi les petites vertus qui sont les plus proches à sauvegarder l'intégrité des grandes vertus essentielles, il faut placer au premier rang l'amour du travail, qui est le père de toutes les heureuses initiatives, comme l'oisiveté est la mère de tous les vices et de bien des fautes.

I

Le travail est nécessité par les conditions mêmes de la nature humaine. Chacun ne vit que des produits du travail ; et si quelques privilégiés peuvent subsister par les ressources accumulées par le travail de leurs ancêtres, la plupart des humains ne vivent que de leur effort personnel, dans le commandement ou dans l'exécution, dans l'ordre intellectuel ou dans le domaine des entreprises matérielles.

Cette situation de fait, vieille comme le monde, a

été sanctionnée, depuis l'origine, par la dure loi d'expiation que Jéhovah porta, au sortir de l'Eden, contre Adam prévaricateur et sa postérité pécheresse : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front. » Les décrets divins sont imprescriptibles : les siècles futurs auront beau se superposer aux siècles écoulés, ils n'effaceront pas le précepte qui nous fait à tous une loi du travail.

On est parfois tenté, dans ses moments de nonchalance, sinon de se révolter contre l'ordre divin, tout au moins de le regretter, d'en déplorer la rigueur. On se trouverait si bien, en effet, dans la quiétude de l'inaction, à passer ses jours à poursuivre des rêves, à s'abîmer dans une molle oisiveté, sans être tout de même brutalement rappelé à la dure réalité des choses, à l'inexorable nécessité d'accomplir sans cesse son devoir ! Et cependant, là comme toujours, Dieu se montre infiniment plus sage que nous, mieux instruit que nous ne le sommes de ce qui convient à notre bonheur. Le travail est le grand régulateur de la frêle machine humaine, comme il l'est de la société tout entière. C'est lui qui maintient la souplesse dans les organes physiques comme dans l'exercice des facultés spirituelles ; c'est lui qui forme la base normale des rapports entre classes, entre groupements, entre peuples. Il aide à maintenir la paix entre les Etats comme la concorde dans les familles, en appelant tout le monde, indistinctement, à concourir à la grande œuvre universelle : la conquête du pain quotidien. Lorsque chacun est occupé, les tendances perverses n'ont guère le temps de se développer, tandis que l'oisiveté prolongée fait germer les idées subversives, multiplie les factions, empoisonne la vie publique, désagrège même les ménages où, vous me permettrez de le dire, lorsqu'on n'a plus rien à faire on en arrive bientôt à se disputer.

Tout ceci au point de vue simplement naturel. Mais dans l'ordre surnaturel, les effets du travail sont bien plus magnifiques encore. Le travail est sanctificateur, parce qu'il est le geste pratique d'obéissance au commandement suprême, parce qu'il subordonne notre volonté à celle du Très-Haut, parce qu'il est source de mérites.

Il est aussi expiatoire. Par le fait qu'il impose une peine, qu'il constitue une gêne, quelquefois très douloureuse, il rétablit l'équilibre saint que nos jouissances défendues avaient troublé. Or quelle âme, en cet univers, n'a pas quelque chose à expier ? Qui donc pourra affirmer que jamais il ne s'est abandonné à des plaisirs que Dieu n'avait pas comptés parmi les actes licites ? Si, pour avoir voulu être trop heureux dès ici-bas, nous avons enfreint la loi céleste, il est juste qu'un châtiment nous ramène à la proportion voulue par la Sagesse du Seigneur, en mélangeant à nos joies quelques larmes. Et le plus doux, le plus bénin, le plus utile aussi de ces châtiments, parmi ceux que le ciel nous envoie sur terre, c'est la sanction féconde du labeur.

Rien, du reste, ne s'exagère dans les préceptes de l'Eternel. Dieu n'a pas voulu organiser la terre comme un bagne immense où les humains, comme des forçats, devraient nuit et jour s'exténuer sous le poids des nécessités implacables. Il y a un repos sacré de même qu'il y a un effort béni ; et ce repos, le Seigneur ne se contente pas de le permettre, de l'approuver : il l'ordonne de façon formelle lorsqu'il se réserve le jour du dimanche pour relever l'homme au-dessus de lui-même, pour l'arracher à ses besognes matérielles, pour lui donner le bon moment de trêve où, loin des préoccupations vulgaires, il se rapprochera de son Père du ciel dans la prière, dans le calme, dans les effusions de l'amour.

Et la même condescendance se remarque dans la manière dont le bon Maître a réparti le labeur, suivant les circonstances variables et les facultés de chacun. A toute âme venant en ce monde Dieu assigne une tâche qu'elle devra remplir et dont elle sera tenue de rendre compte lorsqu'elle sera jugée. Mais cette tâche, si elle était uniforme, serait écrasante pour certains, presque inexistante pour d'autres. Tout le monde n'a pas les mêmes aptitudes ; c'est pour cela que Dieu distribue les situations suivant les forces de ses enfants. Aux uns le travail physique, dans les champs, à l'usine ; aux autres les charges de la pensée ou du commandement, dans des bureaux, à la tête des vastes organisations. Le bon Dieu, Mesdames, ne désire nullement de vous ce qu'il attend de vos maris, et ce ne serait pas le satisfaire que vous substituer à eux pour gouverner le foyer où vous devez être simplement les reines et les actives ouvrières. Nous n'avons pas le droit de nous dérober à l'effort qui nous est assigné par la Providence. Nous n'avons pas le droit, non plus, de remplacer à notre gré le programme providentiel de notre vie par un autre qui nous sourirait davantage. Agir ainsi serait d'abord déserter son devoir personnel ; ce serait ensuite usurper sur des attributions étrangères. Chacun à sa place et chacun à sa tâche : telle est la règle qui assurera nos succès sur la terre comme nos triomphes au paradis.

II

Ces principes une fois posés, une question surgit tout de suite. Puisque, comme tout le monde, il vous faut travailler, quel est le labeur spécial pour lequel, providentiellement, vous êtes désignées ? Vous êtes, Mesdames, au sein d'un foyer, vous êtes des épouses et des mères : de là une triple série d'obligations.

Une chose qui vous incombe avant tout, c'est la direction de votre ménage. Cela paraît bien banal, bien vulgaire, et cette corvée quotidienne vous semble peut-être inférieure à votre délicatesse, à vos goûts distingués, à votre remarquable éducation. Eh bien ! il n'est rien de petit, rien de trivial, rien d'humiliant dans le service du Seigneur, et, en accomplissant votre métier de bonnes ménagères, c'est le bon Dieu que vous servez.

Vous aurez donc la condescendance de descendre, quand il le faudra, à votre cuisine, d'effectuer ou d'ordonner consciencieusement l'achat des provisions, de veiller sur le linge comme sur les meubles, d'assurer le maximum d'hygiène ou de confort. Que cela ne vous paraisse pas fastidieux ou inutile. Ces petites choses qui n'ont l'air de rien créent l'atmosphère dans une famille. Suivant que la maison

est bien ou mal tenue, c'est la gaieté ou la mauvaise humeur qui s'y intronisent.

Quand l'ordre règne, quand chaque chose se fait à son heure et quand chaque objet reste à sa place, il y a peu de prétextes aux récriminations, à l'exaspération, aux querelles. Si vous ne pouvez amener le triomphe de la paix en allant discourir à la Société des Nations, vous l'assurerez de façon plus proche et plus sûre en régnant avec clairvoyance sur les casseroles et sur les armoires. Vous avez la charge de l'économat dans vos demeures : ayez-y le soin de l'économie, le souci du bien-être de tous. Si Jésus aime que vous le serviez en vous dévouant aux pauvres qui sont ses frères et les vôtres, il veut avant tout que vous vous consacriez aux êtres plus proches et plus chers qui gravitent autour de vous.

Votre labeur de ménagères vous conduira naturellement à bien soigner vos maris. Cela rentre dans vos devoirs d'épouses. Ne vous est-il jamais arrivé de faire entendre cette plainte : « Que les hommes sont donc difficiles ! Ils ne sont jamais contents de rien ! » Je n'aurai garde de risquer devant vous une apologie trop accentuée de ces pauvres hommes. Mais, tout de même, il faut bien reconnaître que, généralement du moins, un chef de famille quitte son logis, dès le matin, pour se livrer à des besognes harassantes à l'atelier, ou pour assurer de lourdes responsabilités dans son bureau. Lorsqu'il vous revient, sur le soir, le cerveau lassé ou les membres fourbus, n'est-il pas en droit d'espérer qu'il trouvera un beau feu clair pour le réchauffer, un bon repas pour le refaire ? Si, au lieu de songer à ses besoins, vous avez tout abandonné pour aller raconter chez vos voisines des histoires sans doute fort attrayantes, n'est-il pas quelque peu excusable de ne pas toujours vous sourire ?

Les saintes femmes des premiers siècles allaient sans doute aux catacombes, elles veillaient aussi à la subsistance des pontifes, mais surtout elles avaient soin d'être rentrées chez elles à temps pour ne pas mécontenter leurs seigneurs et maîtres. C'est dire par là que vos exercices de piété eux-mêmes ne doivent pas se prolonger jusqu'au point où ils commenceraient à nuire à vos obligations professionnelles, à votre inéluctable devoir d'état.

L'Ecriture a loué la femme vigilante qui, levée en même temps que l'aube, se met à diriger sa maisonnée. Par elle son mari est content ; par elle aussi, riche et glorieux. Votre sollicitude, à vous aussi, s'étendra sur chacun de ceux que la Providence vous confie. Après l'époux — parfois même avant lui — il faudra songer aux enfants. Les soins que réclament les tout petits sont de tous les jours et de toutes les heures. C'est un fier et noble esclavage que d'être une mère de famille. C'est aussi un esclavage dur et fatigant. Mais parce que la tâche est ingrate, est-ce un motif pour la déserter ?

Dieu n'a pas voulu que vos enfants se développent à l'aventure : il exige que, tout en restant leurs dominatrices vénérées, vous vous fassiez aussi leurs servantes quand il le faut, c'est-à-dire presque toujours. Votre dignité n'y perdra rien, même dans des travaux les plus vulgaires, à condition que vous sachiez maintenir votre droit au respect, exiger le merci qui s'impose après chaque service rendu.

Du jour où votre consentement nuptial vous a livrées à votre famille future, vous avez cessé de vous appartenir : vous vous devez à ceux qui, sans vous, cesseraient bientôt de vivre ou ne vivraient plus que misérablement. Vous n'avez pas le droit de reprendre en détail, par une suite de négligences, ce que vous avez promis en bloc. Vous ferez donc en sorte, chaque jour, que rien ne manque à vos enfants. Sans les gâter comme on fait aujourd'hui, vous leur procurerez par votre travail tout ce qui peut leur être nécessaire ou raisonnablement agréable. Et votre travail sera béni, car il fera rayonner autour de vous la reconnaissance avec l'amour.

Nous ne pouvons, naturellement, entrer dans le détail infini des travaux qui vous incombent. Cela se diversifie extrêmement avec les circonstances de fortune ou de situation sociale. Dieu vous a-t-il accordé la richesse ? Vos domestiques vous soulageront physiquement dans les affaires matérielles ; mais ils ne vous enlèveront pas le devoir du contrôle sur tout ce qui se passe dans votre intérieur. Et vous aurez une charge nouvelle : celle de veiller sur vos domestiques eux-mêmes dont le corps et l'âme doivent être convenablement, charitablement soignés. Etes-vous assez savante, assez libre de votre temps pour instruire vous-même vos fils et vos filles, au moins dans leur première jeunesse ? Vous connaîtrez des joies très douces, mais un supplément énorme de labeur.

Si au contraire vous êtes forcée de tout réaliser par vous-même, vous aurez plus d'activité, plus de soucis, vos bras se lasseront à porter des fardeaux, mais vous aurez la conscience plus calme, car vous pourrez plus facilement vous rendre compte que rien n'a été laissé à l'abandon. Bien des choses, ici-bas, se compensent, et c'est pourquoi il ne faut jamais nous jalouser les uns les autres. On peut trouver du bonheur partout, on peut surtout en créer partout, quelles que soient les ressources dont on dispose. Mais il y a une condition à cela : c'est de faire, toujours, tout son devoir. Car le bonheur, dès cette terre, est normalement la récompense du travail saintement accompli.

III

Le travail, Mesdames, sanctifie. Mais pour qu'il atteigne son but, il doit être exécuté d'une façon qui plaise à Dieu. On rencontre trop de pauvres femmes qui s'exténuent sans se plaindre dans les humbles labeurs de leur ménage et qui, pourtant, risquent de perdre leur âme. Pourquoi ? Parce qu'elles ne savent pas s'élever. En travaillant *autant* que Dieu le veut — et plus parfois, sans doute — elles ne travaillent pas *comme* Dieu le veut.

Certaines se laissent absorber par le côté purement mécanique de la besogne. Du matin au soir elles s'agitent, courent de côté et d'autre sans retirer de leur affairement d'autre profit que l'avantage purement naturel d'avoir à peu près rempli leur tâche. Il leur aurait suffi, sans plus de peine ni plus de soins, d'orienter un peu leur intention